

Erythrée-Ethiopie: toujours mouvements de troupes à la frontière

ASMARA - La Mission de l'Onu en Ethiopie et en Erythrée (Minuee) a affirmé jeudi qu'elle continuait à enregistrer des mouvements de troupes à la frontière des deux pays, ajoutant que les restrictions visant ses patrouilles côté érythréen ont été "considérablement accrues".

"La situation militaire (...) est restée tendue et potentiellement explosive la semaine passée, avec des mouvements de troupes qui continuent à être observés côté éthiopien et érythréen" de la frontière, a affirmé la porte-parole de la Minuee, Gail Bindley Taylor Sainte, lors d'une conférence de presse à Asmara.

Les "restrictions visant les déplacements du personnel et des véhicules de la Minuee à l'intérieur de la zone de sécurité temporaire (ZST) ont été considérablement accrues", a-t-elle également affirmé.

Début octobre, Asmara a interdit les vols d'hélicoptères de l'Onu et imposé des restrictions de mouvement à la Minuee dans cette ZST, une zone tampon en territoire érythréen qui longe la frontière sur toute sa longueur (1.000 km) et qui est patrouillée par les Casques bleus. Depuis, la Minuee se dit "utile à seulement 40%".

Interrogée pour savoir si la Minuee pouvait chiffrer le nombre de troupes en mouvement, Mme Sainte a répondu ne pas avoir de "chiffres exacts". "Les mouvements de troupes, qui avancent, qui reculent, n'ont pas cessé (des deux côtés). Par conséquent, le nombre (de soldats) ne change peut-être pas", a-t-elle ajouté.

L'Ethiopie a expliqué mercredi avoir redéployé ses troupes le long de la frontière pour s'assurer que les Erythréens "ne soient pas tentés de commettre une nouvelle erreur".

L'Erythrée affirme que ses milices dans la ZST, où ne sont pas autorisés les militaires érythréens et éthiopiens, participent aux récoltes agricoles. La participation des milices érythréennes aux récoltes dans la ZST n'est pas un phénomène nouveau, a rappelé Mme Sainte.

Elle a en outre précisé que fin octobre un interprète de la Minuee avait été arrêté par la milice érythréenne. "Le vice-commandant de la milice a ordonné à ses soldats de l'arrêter et de l'attacher à un arbre", a-t-elle expliqué. L'interprète a ensuite été relâché après de longues discussions entre la Minuee et la milice érythréenne, selon Mme Sainte.

L'Ethiopie et l'Erythrée se sont affrontées de 1998 à 2000. Aux termes d'un accord de paix conclu en décembre 2000 à Alger, les deux pays de la Corne de l'Afrique se sont engagés à respecter la décision "finale et obligatoire" de démarcation de la frontière qui serait prise par une commission indépendante. La commission a publié un tracé en 2002 mais jusqu'à ce jour, Addis Abeba le conteste et la démarcation n'a toujours pas commencé.

L'Erythrée a plusieurs fois prévenu qu'un nouveau conflit était imminent en raison du refus éthiopien d'accepter le tracé frontalier.

Le Conseil de sécurité de l'Onu doit adopter prochainement un projet de résolution appelant les deux pays à appliquer la décision de la commission.